

Demande déposée le 13/12/2024 et complétée le 02/04/2025

Date d'affichage de l'avis de dépôt : 16/12/2024

N° PC 022 209 24 C0054

Par :	Monsieur GOVCE Ali, Madame KAVAC Songul
Demeurant à :	5 Rue Eric Tabarly - Ploubalay 22650 BEAUSSAIS SUR MER
Sur un terrain sis à :	6 Rue De La Poste - Ploubalay 22650 BEAUSSAIS-SUR-MER
Cadastré :	209 AB 209
Nature des Travaux :	La construction d'une maison individuelle.

Le Maire de Beaussais-sur-Mer

Vu la demande de permis de construire présentée le 13/12/2024 par Monsieur GOVCE Ali, Madame KAVAC Songul demeurant 5 Rue Eric Tabarly - Ploubalay, BEAUSSAIS SUR MER (22650) ;

Vu l'objet de la demande :

- pour la construction d'une maison individuelle.,
- sur un terrain situé 6 Rue De La Poste - Ploubalay, à BEAUSSAIS-SUR-MER (22650),
- pour une surface plancher créée de 154,48 m²,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 10/11/2006, modifié le 02/12/2008, le 02/07/2013, le 04/11/2014, le 28/07/2015 et le 27/10/2015 ;

Vu l'avis Favorable avec prescriptions de Bureau d'Etudes - Dinan Agglomération en date du 04/02/2025;

Vu l'avis Favorable d'Enedis - PLAT'AU en date du 21/01/2025 ;

Vu l'avis Favorable de la SAUR en date du 09/01/2025 ;

Vu les pièces fournies en date du 02/04/2025 ;

ARRETE

Article 1 : Le présent Permis de Construire est ACCORDE.

BEAUSSAIS-SUR-MER, le 17 AVRIL 2025
Le Maire, Eugène Caro



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

